



## M. le Président, il est temps de joindre la parole aux actes et de répondre à l'Appel des défenseurs des droits humains !

Chaque jour, des femmes et des hommes luttent pour défendre et promouvoir les droits humains à travers le monde. Mais, ils se trouvent aujourd'hui confrontés à un niveau de persécution et de répression inédit tandis que l'offensive contre les droits est de plus en plus assumée par de nombreux dirigeants.

**En octobre 2018, 160 défenseurs du monde entier, réunis lors d'un sommet mondial à Paris, lançaient un appel aux Etats pour qu'ils adoptent des plans d'action nationaux qui garantissent, reconnaissent et protègent le droit de défendre les droits humains.**

A cette occasion, vous avez rencontré une délégation de défenseurs. Deux mois plus tard, votre Ministre des Affaires étrangères, M. Le Drian, déclarait que la protection des défenseurs des droits humains serait une priorité de la diplomatie française. **Pourtant, dans la pratique, la défense de l'universalité des droits ne résistent toujours pas aux intérêts économiques ou stratégiques de la France.**

En France même, les défenseurs des droits humains sont de plus en plus attaqués : des journalistes, des défenseurs des droits des migrants, de l'environnement, des observateurs des pratiques policières font l'objet de violences policières, voire de poursuites judiciaires.

Monsieur le Président, il est temps de mettre en cohérence vos paroles et vos actes ! Le gouvernement français doit répondre à l'appel des défenseurs, en se dotant d'une stratégie claire visant à réellement protéger les défenseurs des droits et les espaces de la société civile, en France, comme à l'étranger : il y a urgence à mettre en place un plan d'action de protection des défenseurs des droits humains.

	NOM, PRENOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

	NOM, PRENOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller le Président de la République française, Emmanuel Macron. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

**En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises au Président de la République.**

Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes